

# Gestion technique et financière du bâtiment de spectacle

Session 2020 : du 17 mars au 19 mars

3 jours, 21h  
10 participants

## I/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

---

### Objectif de la formation

Coordonner en sécurité l'ensemble des opérations d'entretien, de maintenance des équipements et des installations techniques du bâtiment.

Établir des propositions budgétaires annuelles et pluriannuelles pour l'entretien et la maintenance générale et réglementaire.

Assurer une veille permanente et le suivi des contrats de prestations d'entreprises extérieures dans le but d'optimiser la gestion du bâtiment.

### Objectifs pédagogiques

- Utiliser les règles et les terminologies propres aux amortissements.
- Préciser le cadre légal et les usages en vigueur.
- Favoriser les échanges avec l'administrateur sur les questions budgétaires.
- Identifier les opérations d'entretien et de maintenance réglementaires applicables à son bâtiment en utilisant les arborescences des textes de références.
- Distinguer les différentes étapes de la vie d'un bâtiment et les obligations réglementaires s'y rattachant.
- Énoncer les domaines d'interventions des acteurs externes nécessaires selon les cas à la conception, la construction ou à l'exploitation d'un bâtiment et de ses équipements.
- Lister les éléments constitutifs des contrats et des plans de prévention.
- Établir les documents relatifs au suivi de l'entretien et de la maintenance du bâtiment (registre de sécurité et dossier de maintenance).
- Bâtir un budget annuel de fonctionnement et des budgets pluriannuels d'investissement en appliquant les principes comptables et les taux d'amortissement.

### Public

Cadres techniques, directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs de structure ou de compagnie de spectacle vivant.

### Prérequis

Être confronté à ce type de problématiques dans l'exercice de ses fonctions. Bonne utilisation d'Excel ou logiciel équivalent.

### Évaluation des prérequis

Étude du dossier de candidature.

## 2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

---

### Contenu

#### A - LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- 1 - Le cadre réglementaire concernant la conception et la réalisation des travaux, l'utilisation et l'exploitation du bâtiment
- 2 - Méthode d'utilisation des textes du règlement incendie et du Code du Travail pour couvrir l'ensemble des domaines concernés : entretien, maintenance et vérification du bâtiment

#### B - LE BÂTIMENT

- 1 - Les différentes étapes de la vie d'un bâtiment (de l'audit et du programme au maintien de sa mise à niveau)
- 2 - Rôles et missions des acteurs externes en lien avec le bâtiment

- 3 - Entretien et maintenance des installations techniques du bâtiment et des équipements : gestion des contrats et plans de prévention ; suivi des obligations contractuelles, de l'entretien courant, des notions préventives et curatives

#### C - GESTION FINANCIÈRE DU BÂTIMENT

- 1 - Les aspects comptables
- 2 - Les budgets de fonctionnement annuels (entretien et vérifications réglementaires)
- 3 - Les plans d'investissement pluriannuels, argumentaires, suivi

### Évaluation des acquis

Évaluation collective et permanente du transfert des connaissances acquises sur les situations de travail.

### Validation

Attestation de fin de formation avec grille d'auto-évaluation sur les acquis de formation.

## 3/ MOYENS DE LA FORMATION

---

### Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports didactiques, d'échanges, d'exercices et d'études de cas pratiques.

### Intervenants pressentis

AS. DUPOUX : directrice de production ; F. FORESTIER : régisseur bâtiment - Opéra de Lille ; T. MALVOISIN : directeur technique au CFPTS ; M.C. MARTIN : administratrice - CDN de Sartrouville ; P. MOUILLARD : directeur technique.

### Matériel pédagogique

Supports de cours des formateurs - Remise de documentation.

### Équipements et matériel technique

Salle de cours équipée d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur.

## 4/ SESSION, HORAIRES, COÛT PÉDAGOGIQUE ET LIEU DU STAGE

---

**Session 2020** : du 17 mars au 19 mars.

**Horaires du stage** : 7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique.

**Coût pédagogique 2020** : 1 000 € HT par participant.  
Le CFPTS est assujéti à la TVA (20%)

### Lieu du stage

CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

## 5/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

---

Orientation : prendre contact avec le CFPTS (aide au choix du stage, évaluation des prérequis, disponibilité de places dans la session choisie...)

Inscription : déposer un dossier de candidature auprès du CFPTS et entreprendre les démarches nécessaires à la prise en charge du coût pédagogique.

Orientation	Aurélie Clonrozier
Administration	Bénédicte Mariaux, Katy Coutard, Virginie Lohyer
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET  
01 48 97 25 16 / [contact@cfpts.com](mailto:contact@cfpts.com)

### En complément, nous vous conseillons

---

*Sensibilisation aux réseaux scéniques pour les cadres techniques / élargissement du domaine de compétence  
Fondamentaux de gestion, plan d'investissement et enjeux budgétaires / élargissement du domaine de compétence*